# Une borne de recharge sur le parking de mon entreprise

***Pas de voitures électriques sans bornes de charge***

Le 7 septembre dernier, Hager et le Pôle Véhicule du Futur organisaient un échange d'expérience sur **l'installation de bornes de charge sur les parkings des entreprises ou des collectivités**.

Jacques Kraemer, Interface Product Engineering Hager, a fait une présentation très vivante des perspectives du marché de la mobilité électrique, considérables à terme quand on sait que le parcours moyen journalier d'un salarié français est d'environ 45 km. Le développement est certes lent mais irréversible, grâce notamment à l'amélioration de l'autonomie des véhicules grand public à l'horizon 2017-2018 (400 km annoncés).

On n'installe pas une borne de charge sur son parking seul, sans gestion de l'ensemble des services : téléalarme, télérelevé, micropaiement, interopérabilité,…
Il faut des spécialistes de la chaine de valeur du processus. Il convient de décrire très précisément son besoin pour savoir quoi installer et comment gérer. 3 acteurs indispensables :

- Le fabricant de bornes

- L’installateur, qui est généralement aussi l’opérateur de maintenance
- Le gestionnaire

Ceci a donné lieu à de nombreux échanges sur le paiement par les salariés, utilisateurs de bornes. Etienne Barilley de **Réjélec** a apporté son témoignage d’installateur. Dans le coût d’installation, une grande part est constituée par le génie civil, notamment dans le cas où le parking est éloigné du transformateur (câbles à installer).
En moyenne, le coût d’installation d’une borne (sans débordement du génie civil)
est de 10 000 €.

Tôt ou tard, **le salarié devra payer la charge** (problématique de l’avantage en nature) !

Afin de favoriser le développement de la mobilité électrique en Alsace, plusieurs partenaires (dont la Poste, ENEDIS, le Pôle Véhicule du Futur,…) ont décidé de créer Alsace Mobilité Electrique, correspondant en région du réseau national AVERE France. Bastien Toulemonde d’Enedis a présenté en détails ce nouveau réseau qui verra le jour dans les toutes prochaines semaines.